

# Compte rendu du Conseil Municipal

2 septembre 2014

- **Réhabilitation du four**

M. D'Aléo est venu présenter son projet de réhabilitation du four qui est dans les sous-sols de la maison Barbeys. Il n'a fourni qu'un devis : en électricité.

Le conseil municipal a demandé à avoir d'autres devis afin de se positionner.

- **Approbation à l'unanimité du compte rendu du 30 juin 2014**

- **Modification de l'intitulé du poste administratif**

Le poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe avait été supprimé lors du changement de grade adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe. Suite à la réussite du concours d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe, il est nécessaire de créer le poste à temps non complet.

- **Isolation d'un logement communal**

Les logements de l'ex-cure ont un problème d'isolation. Madame Evelyne Pain signale qu'un devis a été réalisé et qu'un autre devis est en cours de réalisation. Il s'agit de souffler de la ouate de cellulose dans les combes. Le thermostat d'ambiance est aussi à changer de place.

- **Chemin Bourrière**

Lors du dernier conseil, madame le maire avait fait part du courrier de M. Thein ce dernier a accepté la transaction à hauteur de 2 000 €. Le conseil municipal autorise Madame le maire à entreprendre les démarches nécessaires.

- **Travaux voirie 2015**

M. Eric Pion rappelle que pour cette année 2014, les travaux de voirie sont le Becquet et la cour de l'ancienne poste (devant et derrière) et reprise de canalisation à Jean Clair.

Pour 2015, les chemins prévus sont Laval et Bonnerie pour environ 60 000 € HT.

- **Approbation du rapport sur la qualité du service public d'eau potable du Syndicat des Eaux Rhône**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport du Syndicat des Eaux Rhône Loire Nord de 2013

- **Commission des impôts**

La direction générale des impôts demande à ce que la liste proposée pour la commission des impôts soit validée par le conseil municipal. Madame le Maire relit la liste proposée pour siéger à la commission des impôts. Le conseil municipal valide à l'unanimité cette liste

- **Délégué CLECT**

Le conseil municipal doit désigner une personne pour siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées. Titulaire : Jean Pierre TRUCHET ; Suppléant : Béatrice FOURNEL

- **Décision modificative assainissement**

Diminution du compte 615 Entretien et réparation de : 800 €

Augmentation du compte 661121 Montant Icne exercice de : 800 €

- **Questions diverses**

- Le Syndicat intercommunal des Eaux Rhône Loire Nord a changé d'adresse
- Le SIEL a envoyé un devis pour l'éclairage extérieur de la salle des fêtes pour un montant de 5 072,69 € HT. Jean-Christophe LELY fait le point.
- Pour la Fontaine, un devis a été envoyé pour le changement des ampoules mercures pour un montant de 3 194,87 € HT.

- Madame le maire fait part au conseil municipal d'une proposition du conseil général pour la mise en place d'un dispositif expérimental d'assistance technique pour la gestion et l'entretien de la voirie communal.
- Point sur les dégâts occasionné le 04/08/14 a été fait (chemins, fuite église, stations...)
- Un point est fait sur les temps d'activités périscolaires et garderie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15 mn